



Pleine Page



DOSSIER : BUDGET 2025

ÇA SE PASSE À MARLY

- Renouvellement du quartier de La Briquette.
- Assos en fête revient le 21 juin !
- Fête nationale : rendez-vous le 12 juillet sur la place.
- Le parc canin s'agrandit.

Sommaire

3 LE 14 MARS, C'ÉTAIT LA SAINT PATRICK !

4 BUDGET

8 CONSEILS MUNICIPAUX DES 5 ET 27 MARS

10 TRAVAUX

- Renouvellement du quartier de La Briquette.
- Inauguration du nouveau BTP - CFA
- La rénovation des voiries se poursuit en 2025 !

12 ENVIRONNEMENT

- La propreté urbaine : un combat permanent !
- Le cimetière animalier prend forme.
- Le parc canin, bientôt quatre fois plus grand !
- Séance photo canine : 2^e édition !

15 INTERVIEW

- 6 questions à Nathalie Kosolosky, Conseillère municipale déléguée à la cause animale.

16 ENVIRONNEMENT (SUITE)

- De nouveaux aménagements pour le parc des bûcherons.
- Nouveau : la désherbeuse à eau chaude.
- 850 composteurs déjà distribués.
- Je végétalise ma façade.

18 CULTURE

- Les Moments Musicaux Marlysiens font salle comble !
- Le bus Série Mania a fait escale sur la place Gabriel Péri.
- Le Ciné Soupe s'est de nouveau arrêté à Marly.

19 LA PAGE DES P'TITS LOUPS

- Qu'est-ce que la Saint Patrick ?

20 AGENDA

21 CCAS

- Comment m'inscrire pour recevoir le colis des aînés ?
- Le goûter des aînés.
- Découvrez 2 métiers de l'équipe du CCAS.

22 ACTUALITÉ

- Cérémonies 2025.
- Balade urbaine quartier des Sorbiers.
- Sécurité : un bâtiment de la ville fermé en urgence.

24 JEUNESSE

- 147 enfants à la chasse aux œufs !
- L'aire de jeux des Floraliées est rouverte.
- Des enfants en voyage en Pologne avec Erasmus.
- Une championne à la rencontre des élèves de Nelson Mandela.
- Semaine de la petite enfance.
- Savoir rouler à vélo.

26 ASSOCIATIONS

- Assos en Fête revient !
- Le baragraphe a été inauguré.
- Le FAM FAS de Marly tourne un clip vidéo.
- Un nouveau terrain pour le club des Archers.

28 COMMERCES

- Un nouveau foodtruck le lundi soir.
- Joyeux anniversaire à Reg'art Décor !
- Il sont nouveaux à Marly.

29 SERVICES MUNICIPAUX

- Un nouveau service à la mairie : l'identité numérique.
- Votre inscription sur les listes électorales.

30 ÉTAT CIVIL

31 EXPRESSION DES GROUPES

Edito

Jean-Noël Verfaillie

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole
Conseiller départemental du Nord

Chères Marlysiennes, chers Marlysiens,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro de notre magazine municipal ! Cette édition vous apportera, une fois encore, un éclairage sur les projets en cours, les événements à venir et les initiatives qui font avancer notre belle ville.

Au coeur de ce 86^e numéro, un dossier majeur : le budget 2025 de Marly. Il traduit nos ambitions pour une ville toujours plus dynamique, plus sûre et plus agréable à vivre pour toutes les générations. Ce budget reflète également l'engagement pris avec mon équipe municipale, de poursuivre la baisse des taux d'imposition, d'investir dans les infrastructures avec notamment la construction de l'école Hélène Carrère d'Encausse, de soutenir le renouvellement urbain avec les aménagements et rénovations du Quartier de La Briquette et à améliorer le cadre de vie de chacun, avec, entre autres, la création d'un véritable parc urbain, l'extension du parc canin ou encore la réfection des voiries.

En effet, les travaux engagés dans notre ville se poursuivent avec détermination. Après la rénovation de nos grands axes (route de Préseau, avenue Henri Barbusse, rue du 19 mars...), nous portons désormais notre attention sur l'amélioration des rues secondaires et des quartiers.

L'année 2025 sera aussi rythmée par de nombreux événements festifs et conviviaux. Nous vous donnons notamment rendez-vous le 21 juin pour notre incontournable journée « Assos en fête » et le 12 juillet pour une journée de festivités repensées qui se terminera par le traditionnel feu d'artifice. Le 27 juillet c'est la grande brocante qui fera vibrer notre ville, et pour clore l'été nous nous retrouverons pour les deuxièmes éditions du festival de la bière « Dernières gorgées d'été » et de la fête des animaux ! Encore de beaux moments à partager en perspective, à retrouver dans l'agenda, page 20.

Excellente lecture à toutes et à tous.





LE 14 MARS, C'ÉTAIT LA SAINT PATRICK !

Le vendredi 14 mars, d'intrigants dômes blancs se sont installés sur la place Gabriel Péri. En effet, suite au succès rencontré l'an dernier avec la soirée de la Saint Patrick, la ville a décidé de voir plus grand en installant l'évènement sur la place ! Monsieur le Maire a lancé la soirée, en donnant déjà rendez-vous au public pour une nouvelle édition en 2026. Cette année encore, c'est le groupe Lockins qui a fait danser petits et grands sur de la musique folklorique irlandaise, avec cette fois 5 musiciens sur scène.

Comme préconisé, certains spectateurs avaient joué le jeu de la tenue verte, pour se mettre dans l'ambiance. La Brasserie de la Villette, les foodtrucks Mimi Galette et les Fishtons, mais également le bar à huîtres de Capitaine Mabio étaient sur place pour satisfaire toutes les envies. Des tables étaient installées sous les dômes, permettant de profiter pleinement de cette soirée aussi étoilée que fraîche.

Quelques semaines avant l'évènement, une chasse au trésor avait été lancée dans toute la ville, permettant aux habitants de dénicher des chapeaux magiques dissimulés dans 11 lieux emblématiques. Les gagnants ont pu retirer leur cadeau à l'occasion de la soirée. Pour rappel, des indices étaient distillés sur les réseaux sociaux et le jeu a embarqué de nombreux Marlysiens, enthousiastes à l'idée de redécouvrir leur ville autrement, souvent avec les enfants.

Qu'est-ce que la Saint Patrick ?



Rendez-vous sur la page des p'tits loups, page 19.



A VOS AGENDAS !

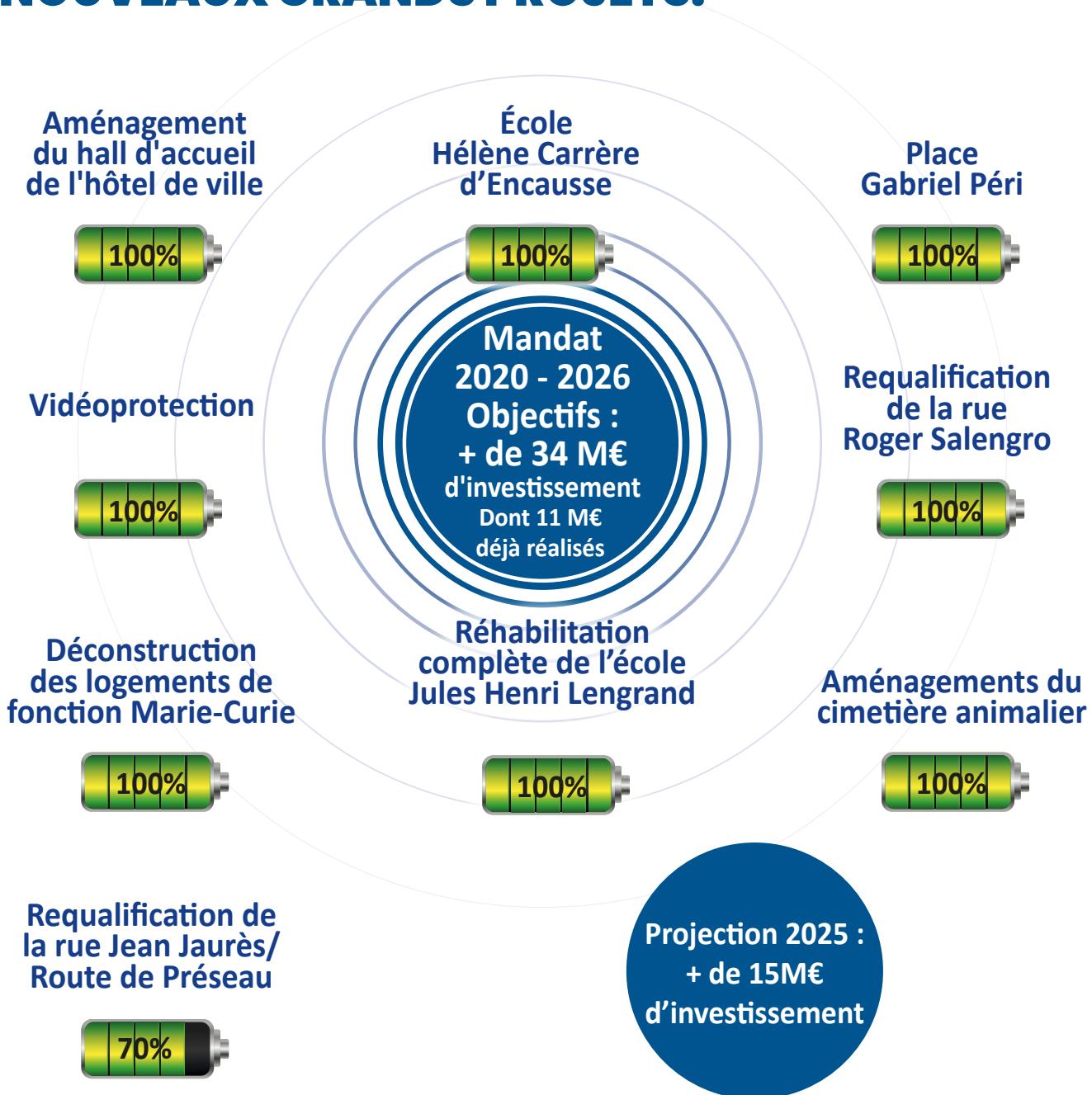
La 3^e édition de la soirée de la Saint Patrick aura lieu le 13 mars 2026.

LES 4 GRANDS OBJECTIFS DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

LE CONTEXTE

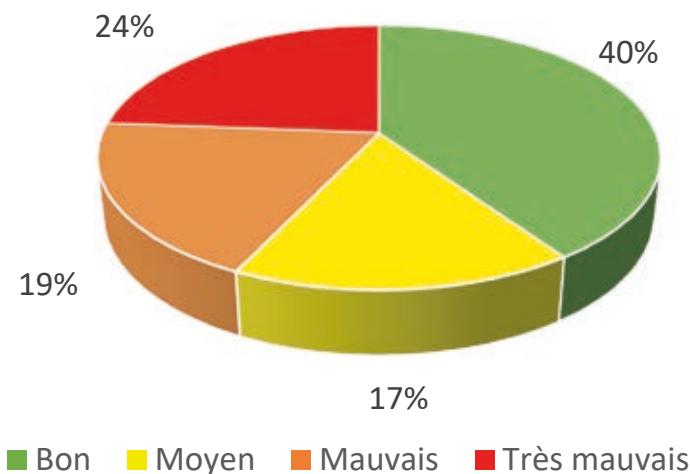
Si l'inflation est en repli, le contexte économique mondial reste incertain. Le risque d'une guerre commerciale et les conflits géopolitiques marquent l'actualité autant que l'économie. Le budget des collectivités comme la ville de Marly doit se construire dans l'incertitude des dotations à percevoir, dans un contexte de déficit public de 5,4% du PIB.

OBJECTIF 1 : ENTRER EN PHASE DE FINALISATION DES PROJETS EN COURS ET DÉMARRER LES NOUVEAUX GRANDS PROJETS.



ET AUSSI, EN 2025, DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS :

- Travaux dans les bâtiments communaux : nouvel hôtel de Police Municipale
- Aménagements des espaces publics de La Briquette
- Création d'un parc urbain
- Requalification de la rue du 19 mars 1962
- Réfection de diverses voiries (lire aussi page 11)
- Aménagements paysagers divers
- Sécurisation et aménagement du parvis de l'église Saint Jacques
- Requalification globale du quartier des Floralies
- Aménagement de la liaison piétonne entre les rues Paul Vaillant Couturier et Camélinat
- Travaux dans les bâtiments sportifs (sécurisation et passage en LED)



Le coût de remise en état :

- Pour les chaussées en plus mauvais état et où est préconisé de remplacer le tapis voir de refaire la structure de la voirie : **3 000 000 euros pour la chaussée**

- Réparations ponctuelles (entretien) + travaux lourds (surface et / ou structure) = **4 200 000 euros**

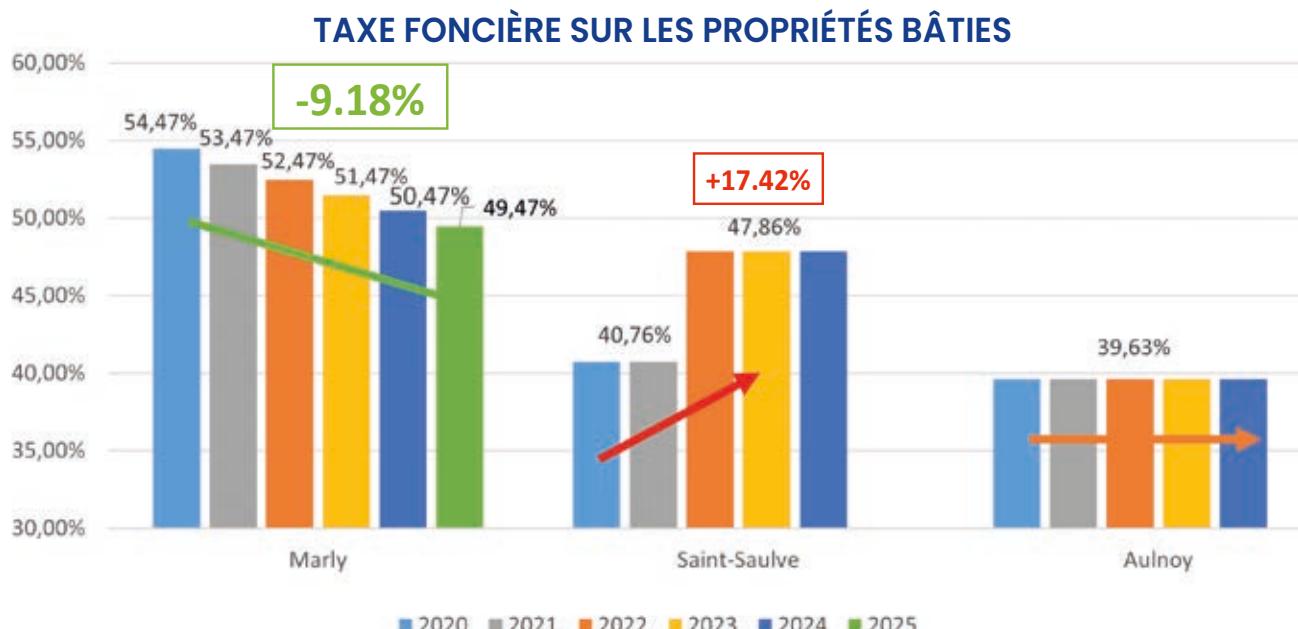
Etat	Linéaire (enk m)
Bon	17.7
Moyen	7.3
Mauvais	8.4
Très mauvais	10.4

Quartier	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais
Quartier des Floralies - Cité des Oiseaux	25%	13%	26%	35%
Zone des Dix Muids	0%	17%	0%	83%
Domaine de la vallée de la Rhônelle	65%	11%	12%	12%
Quartier de La Briquette - Guynemer	50%	24%	8%	18%
Quartier Centre - Vieux Marly	37%	19%	24%	20%

Etude menée en 2023 par le bureau Immergis (lire aussi page 11)

OBJECTIF 2 : POURSUIVRE LA BAISSE DES TAUX D'IMPOSITION DES MÉNAGES.

L'objectif reste de se rapprocher des taux d'imposition des communes voisines. Cette année encore, et pour la 5^e année consécutive, la taxe foncière sur les propriétés bâties est en baisse d'un point, passant de 50,47% à 49,47%. La baisse de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires se poursuit elle aussi en diminuant d'un point. La taxe foncière sur les propriétés non-bâties reste elle de 70,31%, soit une baisse depuis 2020 de 5,38%



Les impôts sont calculés avec deux éléments à bien dissocier. Il y a d'abord les bases qui sont fixées par l'Etat et que la ville ne peut pas modifier. Pour l'année 2025 l'Etat annonce une revalorisation des bases de 1,7%. Ensuite, il y a les taux, qui eux sont fixés par la commune, et qui vont baisser d'un point cette année encore. Depuis 2020, la baisse générale sera ainsi de 9,18%. Une belle attractivité pour les familles qui souhaitent s'installer à Marly !

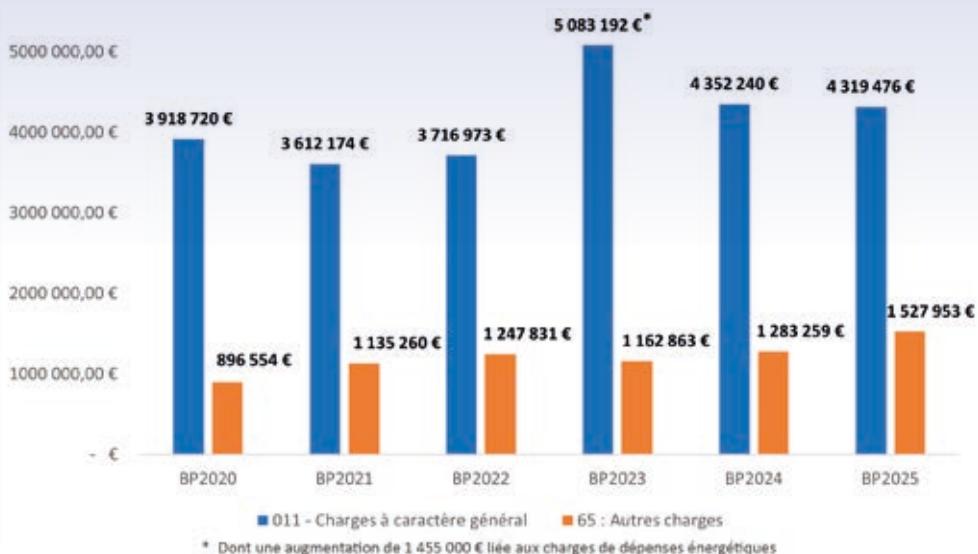
Yves Floquet
Elu chargé des finances

OBJECTIF 3 : CONTENIR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN GARANTISSANT LE NIVEAU DE SERVICE.

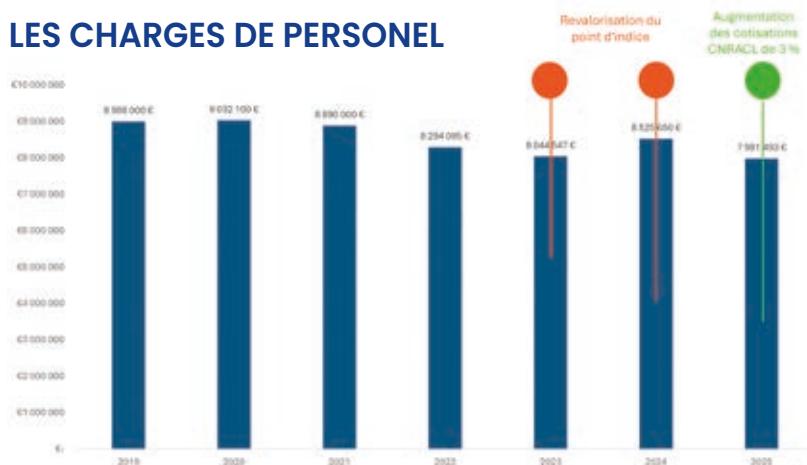
Les dépenses de fonctionnement sont réparties en deux catégories :

- Les charges à caractères général et autres charges. Elles représentent un total prévisionnel de 5,8 millions d'euros pour 2025.
- Les charges de personnel : 7,9 millions d'euros pour 2025.

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



LES CHARGES DE PERSONNEL



En 2023, nous avons dû faire face à une augmentation aussi imprévue que fulgurante des dépenses énergétiques. Mais depuis 2020, pour chaque dépense, le réflexe est le même que pour un budget familial, il faut se poser la bonne et simple question « Est-ce pertinent ? ». Aujourd’hui, nous maîtrisons nos consommations et la contractualisation annuelle du groupement de commande par la CAVM permet de limiter l’impact sur le poste des dépenses énergétiques. L’effort doit être poursuivi.

Jean-Noël Verfaillie

Maire de Marly
Vice-président de Valenciennes Métropole
Conseiller départemental du Nord

OBJECTIF 4 : MAINTENIR UNE FORTE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT.

Pour cela, la stratégie de financement repose sur 3 points :

- **Maintenir une capacité d'autofinancement.**

Les économies réalisées depuis 2020 permettent de venir alimenter l’investissement à hauteur de 34 millions d’euros.

- **Emprunter le bon montant au bon moment.**

En 2025 : hypothèse d'emprunt de 6 millions d'euros maximum.

- **Atteindre 80% de co-financement.**

La limite légale de co-financement par les autres institutions (agglomération, Etat, région, département...) ne peut pas dépasser 80%. La municipalité rencontre chaque partenaire pour lui expliquer les projets, leur dimension structurante et leurs enjeux méritant le meilleur accompagnement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2025

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour la période d'avril à juillet 2025.

C'est une délibération qui revient chaque année pour permettre le recrutement d'animateurs pour les centres aérés de la ville. Pour l'été 2025, ils se dérouleront au sein de la nouvelle école Hélène Carrère d'Encausse où les enfants du centre seront les premiers à profiter des nouveaux espaces intérieurs mais aussi extérieurs au sein d'un bel écrin de verdure. Ils se dérouleront du lundi 7 juillet au vendredi 1er août et du lundi 4 au jeudi 14 août.



Nomination de voirie.

La voirie entre le magasin Lidl situé rue Paul Vaillant Couturier et la nouvelle école Hélène Carrère d'Encausse n'a jamais été dénommée. Il était essentiel de lui attribuer un nom puisqu'il s'agira de l'adresse de l'école. Au regard de l'héritage de l'aviation dans ce secteur et dans l'objectif de poursuivre la dénomination des rues marlysiennes en l'honneur d'hommes et de femmes qui se sont illustrés dans notre histoire, elle portera le nom de Marie Marvingt. Elle était une pionnière de l'aviation mais aussi sportive, soldat, infirmière, et alpiniste. Elle est d'ailleurs la femme la plus décorée de l'histoire de France (34 médailles et décorations).

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

Adoption des taux communaux de taxe foncière et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires 2025.

INFO



Retrouvez le détail de cette délibération dans notre dossier dédié au budget, page 6.

Actualisation et création des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP).

01-2022/AP/CP Construction du groupe scolaire Hélène Carrère d'Encausse		AP	CP2022	CP2023	CP2024	CP2025	CP2026
Dépenses	CP/Crédits budgétaires	15 071 762,00 €	423 243,74 €	1 628 051,57 €	6 527 189,24 €	6 493 277,45 €	
Recettes	CP/Crédits budgétaires	8 875 942,00 €		1 125 000,00 €	999 703,20 €	4 751 832,00 €	1 999 406,80 €

02-2022 AP/CP Installation d'un système de vidéoprotection		AP	CP2022	CP2023	CP2024	CP 2025
Dépenses	CP/Crédits budgétaires	922 952,22 €	236 278,02 €	352 819,63 €	57 629,57 €	276 225,00 €
Recettes	CP/Crédits budgétaires	343 752,00 €		60 000,00 €		283 752,00 €

589 097,65 €

2023-02 AP/CP Aménagement de la rue Jean-Jaurès/Route de Préseau		AP	CP2023	CP2024	CP2025	CP2026
Dépenses	CP/Crédits budgétaires	3 731 548,15 €	- €	471 548,15 €	2 060 000,00 €	1 200 000,00 €
Recettes	CP/Crédits budgétaires	810 000,00 €			810 000,00 €	

2023-01 AP/CP Aménagement de la rue Roger Salengro		AP	CP2023	CP2024	CP2025
Dépenses	CP/Crédits budgétaires	931 081,32 €	326 333,00 €	543 328,32 €	61 420,00 €

2025-01 AP/CP Création d'un parc urbain		AP	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028
Dépenses	CP/Crédits budgétaires	9 600 000,00 €	500 000,00 €	4 600 000,00 €	3 500 000,00 €	1 000 000,00 €
Recettes	CP/Crédits budgétaires	5 760 000,00 €		1 728 000,00 €	1 728 000,00 €	2 304 000,00 €

Le budget de la ville est annuel et il est voté chaque année. Mais certains grands projets nécessitent des financements sur plusieurs années. Des subventions arrivent aussi sur plusieurs exercices budgétaires.

La ville a donc fait le choix d'utiliser le mécanisme d'AP/CP. Ce mécanisme permet une plus grande lisibilité et plus de transparence dans le financement des grands projets en détaillant chaque année les provisions de dépenses et de recettes. Elle permet enfin de savoir le nombre d'années nécessaires à la réalisation de ces projets.

Face au programme ambitieux des investissements, les projets qui font l'objet d'une AP/CP en 2025 sont :

- La construction de l'école Hélène Carrère d'Encausse
- Le déploiement de la vidéo-protection sur la ville

- L'aménagement de la rue Jean Jaurès – route de Préseau
- L'aménagement de la rue Roger Salengro

Ces grands aménagements seront soldés cette année ou l'année prochaine.

Mais d'autres grands projets débuteront en 2025 et se poursuivront les années suivantes, c'est le cas du Parc Urbain.

INFO



Retrouvez le détail des projets dans notre dossier dédié au budget, page 5.

Fixation des durées et redevances des concessions de la nécropole zoologique.

Fort du partenariat avec les associations de la ville mais aussi de la SPA, et après l'inauguration d'un parc canin, d'une séance photo et d'une première journée dédiée aux animaux, en partenariat avec un commerçant de la ville, il convenait d'aller plus loin avec la création d'un lieu pour inhumer son animal.

Il s'agissait d'une demande forte de la part des habitants qui vient renforcer la place de notre ville comme ville amie des animaux. Le projet a été mûrement réfléchi pour définir le lieu, mais aussi les aménagements nécessaires. La réflexion a également associé les pompes funèbres locaux car les inhumations sont encadrées.

Le lieu identifié à la sortie de l'autoroute et à l'entrée de la ville pourra être aménagé prochainement pour une ouverture d'ici l'été. L'objectif reste que l'équipement, conçu comme un espace vert aménagé, soit équilibré entre son entretien et les recettes liées aux concessions. Par ailleurs, un règlement intérieur sera remis à chaque personne sollicitant une concession au sein du cimetière pour s'assurer d'un bon fonctionnement. Si le cimetière animalier est ouvert à tous, un tarif préférentiel est appliqué aux marlysiens.

INFO



Retrouvez l'interview de Nathalie Kosolosky, conseillère municipale déléguée à la cause animale, page 15.

Versement d'une subvention au CCAS de la commune de Marly.

Le Centre Communal d'Action Sociale n'a cessé d'évoluer ces dernières années. Installé dorénavant dans des locaux rénovés place Jules Henri Lengrand, il a pu développer de nouvelles compétences comme l'insertion professionnelle ou l'insalubrité en matière de logement.

Tout au long de l'année, il propose de nombreuses activités à destination de tous les publics. La ville de Marly poursuit son accompagnement. Au titre de l'année 2025, la subvention versée passera d'ailleurs à 496 179 € contre 460 900 € l'année passée. Elle n'était que de 254 783.59 € en 2020.

Subvention annuelle de fonctionnement accordée aux associations.

La ville de Marly continue d'accompagner le tissu associatif.

Soit par la mise à disposition d'équipements municipaux comme les salles de sport ou les terrains pour une valeur de 120 000 €.

Ou par le versement de subventions ordinaires pour accompagner les projets à hauteur de 75 000 €.

UNE QUESTION SUR LES ASSOCIATIONS DE MARLY ?

Vous pouvez consulter le guide des associations depuis le site internet de la ville ou l'application sur votre smartphone, et rendez-vous le 21 juin au Forum des Associations, au stade Denayer.

Subventions exceptionnelles.

Certains évènements spécifiques font l'objet d'une subvention exceptionnelle au regard du caractère ponctuel du projet.

En 2025, c'est le cas du Club de Gym Marly-Aulnoy qui fêtera ses 100 bougies et qui s'est vu attribuer une subvention de 2000 €

Le Baragraphe, qui vient d'ailleurs d'inaugurer ses locaux au sein du quartier des Floralies, bénéficiera d'une subvention de 500 €. L'association porte un projet commun avec l'association Marly Ma Petite Planète qui vise à réaménager le jardin des coquelicots tout en développant des actions avec l'école Marie Curie et le Centre Social des Floralies qui se trouvent à proximité.

Subvention à l'Association des Centres Sociaux et Socioculturels de la Région de valenciennes au titre de l'exercice 2025 - convention.

Il s'agit de la subvention annuelle versée par la ville pour soutenir les actions portées par les centres sociaux de Marly. Pour l'année 2025, elle est maintenue à 194 714 €.

Fusion des écoles maternelle et élémentaire Hurez-Saint-Nicolas – Direction unique.

Avec le départ à la retraite de la directrice de l'école primaire et de l'évolution démographique des effectifs, l'Education Nationale a proposé une fusion des deux écoles pour former un groupe scolaire sous une direction unique permettant ainsi des passerelles entre la maternelle et la primaire tout en offrant plus de temps à la future directrice auprès des parents puisqu'elle pourra bénéficier d'une décharge.

Les deux conseils d'écoles se sont prononcés à l'unanimité en faveur de ce regroupement qui sera actif en septembre 2025.

Recours aux contrats d'alternance/apprentissage.

Deux postes d'alternants/apprentis viennent s'ajouter aux 4 déjà créés en 2022. Un pour le service urbanisme, et un autre au sein de la petite enfance.

La ville de Marly est pionnière dans l'accueil d'alternants et d'apprentis. Convaincue qu'il s'agit d'un véritable coup de pouce pour les jeunes, cela permet aussi une transmission du savoir entre différentes générations.

Crèche municipale, service communication, services techniques, espaces verts, service informatique, au total, ce sont déjà 7 apprentis qui ont été accueillis dans les services de la ville. La ville fait aussi un gros travail dans l'accueil des stagiaires. Depuis le 1er septembre 2020, près de 120 élèves ont pu réaliser leur stage en Mairie.

Désaffection et déclassement du domaine public des parcelles B 6927, B 6918, B 4319, B 6939, B 6921, B 4316, B 6940, B 6926. Cession des parcelles B 6927, B 6918, B 4319, B 6939, B 6921, B 4316, B 6940, B 6926.

Ces délibérations d'urbanisme permettent de céder un bout de terrain à BTP CFA qui ouvrira son nouveau centre des apprentis à la rentrée de septembre 2025.

D'une capacité de 900 apprentis, il est avec l'école Hélène Carrère d'Encausse et le Restaurant CinéGrill, le symbole de l'ouverture et de la transformation profonde du quartier de La Briquette vers le reste de la ville.

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain



RENOUVELLEMENT DU QUARTIER DE LA BRIQUETTE : SUIVEZ L'ACTU AVEC LA GAZETTE !

Le lundi 24 mars, dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine), le premier coup de godet de grue a été donné rue du Béarn. La déconstruction des maisons bleues, un an après celles de la rue d'Artois, est une étape clé. En parallèle 234 logements seront aussi réhabilités. Parallèlement, l'ouverture prochaine de la nouvelle école Hélène Carrère d'Encausse symbolise cette transformation. Les enfants pourront profiter d'un cadre scolaire non seulement beau mais aussi durable. Afin d'assurer des continuités piétonnes, cyclables et automobiles de qualité entre les nouveaux équipements publics, des travaux d'aménagement des espaces urbains sont aussi en train d'être réalisés. Tout au long des travaux, la Maison du Projet, rue de Champagne, est là pour informer les habitants sur la transformation du quartier et répondre aux questions.



Scannez et téléchargez la Gazette du quartier de La Briquette.

INAUGURATION DU NOUVEAU BTP – CFA

Le lundi 26 mai a eu lieu l'inauguration du nouveau centre de formation BTP-CFA de Marly. Moderne, modulable, à l'architecture inscrite dans une démarche de sobriété énergétique, le bâtiment est le premier projet à être inauguré au cœur du vaste chantier de rénovation urbaine. Le projet, financé à hauteur de 10 millions d'euros par la Région et de 10 millions d'euros par le BTP-CFA permettra dès la rentrée de septembre de former jusqu'à 900 apprentis par an, aux métiers très porteurs du bâtiment. Lors de cette inauguration, en présence de Xavier Bertrand et d'Arnaud Decagny, Jean-Noël Verfaillie a de nouveau remercié tous les acteurs du projet, moteur de développement pour le territoire et l'emploi local. Laurent Parra et Pascal Benedit, respectivement directeur général et président du BTP CFA Hauts-de-France n'ont pas caché leur émotion de voir se concrétiser cet ambitieux projet.



Jeanne-Marie Binot

Elue déléguée à la politique logement et lutte contre l'insalubrité

Le nouveau programme national de renouvellement urbain de la Briquette est un projet ambitieux et plein d'avenir. Ce quartier possède un potentiel énorme d'accessibilités pour ses habitants, il se situe aux portes des grands axes routiers, du passage du tram, des

commerces, des centres de loisirs. L'enjeu de ce projet est la diversification de l'offre de logements sur le quartier par la construction de 42 logements individuels.

Il prévoit la réhabilitation et la résidentialisation de 234 logements pour lesquels sont visés l'amélioration de la performance thermique, le confort et leur accessibilité.

La construction de 2 pôles éducatifs, l'école Hélène Carrère d'Encausse qui permet de regrouper les écoles Nelson Mandela et Louise Michel ou encore le BTP CFA qui sont sortis de terre et accueilleront les jeunes dès la rentrée de septembre cette année. L'école Hélène Carrère d'Encausse sera mis en service dès juillet-août 2025 pour les centres aérés.

Avec tous ces aménagements et projets, c'est tout le paysage du quartier qui se redessine pour ses habitants, pour la ville, pour notre arrondissement ! Et si l'horizon de ce renouvellement urbain est à 2037, les changements sont déjà bien visibles.

LA RÉNOVATION DES VOIRIES SE POURSUIT EN 2025 !

L'étude approfondie par le bureau Immergis réalisée dès 2023, avait permis de classer les voiries de Marly en 4 catégories : bon état pour 40% d'entre elles, état moyen pour 17% d'entre elles, mauvais état pour 19% et très mauvais état pour 24%.

INFO

 Lire page 5.

L'objectif est de couvrir l'ensemble des quartiers d'ici 2026 et de refaire les 10,4 km de voiries classés en très mauvais état.

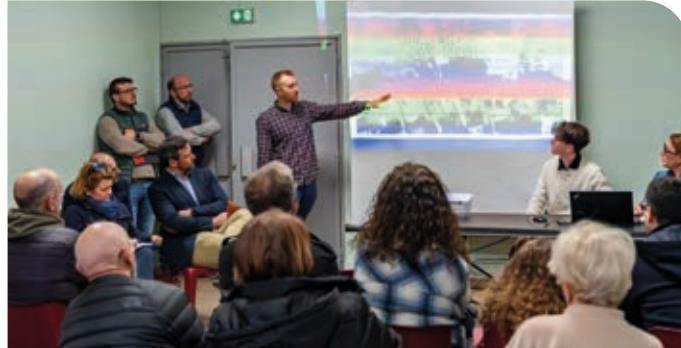
Début des travaux

Entre mi-avril et septembre 2025 :

- Rue Jean Jaurès
- Rue du 19 mars
- Rue Paul Vaillant Couturier
- Rue des Jacinthes
- Rue des Camélias
- Rue des Lilas
- Rue des Pensées
- Rue des Pivoines
- Rue Gauguin
- Rue Victor Delbove
- Rue des Fusillés
- Travaux NPRU Briquette
- Place Diderot
- Place François Rabelais
- Place Langevin

Budget travaux pour l'année 2025 :
900 000 €

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU 19 MARS.



Début mars, une réunion publique s'est tenue pour informer les riverains des travaux de la rue du 19 Mars.

TRAVAUX DE LA ROUTE DE PRÉSEAU ET DE LA RUE JEAN JAURÈS.

La première partie (la route de Préseau) de cet axe majeur à Marly est terminée, les travaux d'assainissement et d'eau potable ont été réalisés, puis la voirie a été refaite avec des plateaux ralentisseurs, des nouveaux trottoirs et l'aménagement de bandes cyclables. Le rond-point de l'entrée des Floralies a été créé. Enfin, les aménagements paysagers et l'installation des mobiliers urbains comme des bancs ont pu être réalisés.

Une balade inaugurale a eu lieu le samedi 22 mars en présence de Monsieur le Maire et des élus, à laquelle étaient conviés tous les riverains. A l'issue de la balade, la nouvelle rue des Sakuras a été inaugurée. Les habitants concernés par ce changement de nomination de rue, ont reçu entre autres une plaque avec le nouveau numéro de leur habitation.

De mars à décembre 2025, Valenciennes Métropole, en tant que maître d'ouvrage délégué pour la ville de Marly réalisera les travaux de requalification de la rue du 19 Mars 1962 et de la rue Victor Delbove, desservant les entreprises de la zone industrielle. Les travaux comprendront la requalification et le réaménagement complet de la voirie et ses accotements, la réfection des réseaux d'assainissement mais également l'enfouissement des réseaux secs et la requalification de l'éclairage public.

Pour toute question relative à la collecte des déchets durant les travaux, contactez le SIAVED au numéro gratuit :

▶ N° VERT 0 800 003 992



Lors des travaux de la route de Préseau, une nouvelle rue a été créée, dans le prolongement de la rue des Marguerites. Elle permet de rejoindre la route de Préseau plus directement, depuis les Floralies. Le nom de cette rue a été proposé par une riveraine, concernée par ce changement. Elle a proposé les Sakuras ! Un nom tout à fait approprié puisqu'il s'agit d'un arbre connu et reconnu pour sa magnifique floraison, et que plusieurs sujets ont été plantés. Faire participer les habitants à la vie de leur quartier et de leur ville passe aussi par ce type d'action. D'ailleurs une habitante a écrit à Monsieur le Maire pour suggérer un nom pour une nouvelle rue, on vous en parlera prochainement dans le magazine !

Frédérique Viste

Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers - comités de quartiers et démocratie participative vie publique





LA PROPRETÉ URBAINE :

Dépôts sauvages, déjections canines non-ramassées, déchets jetés sur la voie publique, mégots de cigarette lancés d'une pichenette dans les parterres... la propreté de notre ville ne dépend pas seulement de l'efficacité des équipes qui nettoient ! La propreté de notre ville dépend de ceux qui y vivent, y travaillent, s'y baladent, y viennent étudier, y promènent leur chien...

LA VILLE S'ÉQUIPE D'UN ASPIRATEUR À DÉCHETS !

Pour une ville toujours plus propre, notre équipe dédiée à la propreté urbaine est désormais équipée d'un "Glutton". Cet aspirateur de déchets urbains 100% électrique est également doté d'un pulvérisateur d'eau afin d'éliminer les salissures rencontrées sur son parcours. Vous le verrez désormais quotidiennement dans la ville. L'appareil est silencieux, performant et permet d'aspirer dans les moindres recoins.

Evidemment, sa présence ne dispense pas d'être civilisé et de jeter papiers, mégots et autres déchets dans les poubelles et de ramasser les déjections canines de votre compagnon.



L'acquisition par la ville du "Glutton" est un moyen supplémentaire pour maintenir la propreté de Marly. Il a une capacité de 240 litres et permet aux agents d'aspirer les déchets, avec un outil léger et ergonomique, même dans des coins compliqués d'accès, comme entre des vélos accrochés aux arceaux sur la place par exemple. Il est très efficace mais la première action pour une ville toujours propre reste évidemment de ne pas jeter ses déchets au sol... Des poubelles et cendriers supplémentaires vont d'ailleurs être installés très bientôt.

Jean-Claude Villain

Conseiller municipal délégué à la propreté des espaces publics, à la prévention, résorption et sanction des dépôts sauvages de déchets et des tags et graffitis.

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION AU STADE DENAYER.

Nous constatons une recrudescence des incivilités au sein de cet équipement sportif fréquenté toute la semaine. Aussi, des affiches aux messages aussi directs que clairs ont été mises en place. A bon entendeur !





UN COMBAT PERMANENT !

LES DÉPÔTS SAUVAGES...

Sur le seul mois de janvier 2025, selon vous, combien de dépôts sauvages ont été constatés à Marly ?

5? 8? 18?

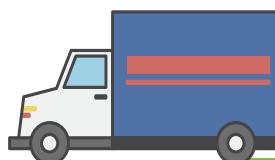
Découvrez les chiffres du mois de janvier en vidéo en scannant ce QR code :



POUR RAPPEL, LES AMENDES ENCOURUES :



Dépôt SANS véhicule :
135 € d'amende pénale
+ 1000 € d'amende administrative



Dépôt AVEC véhicule :
jusqu'à 1 500 € d'amende pénale
+ 1000 € d'amende administrative

AIDEZ-NOUS À LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES !

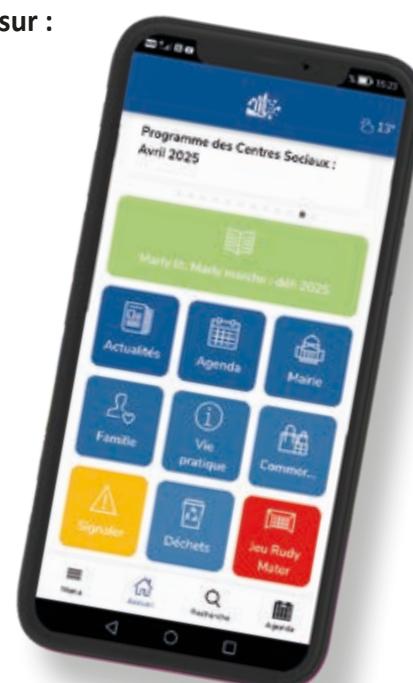
Signalez-les sur l'application Ville de Marly ou via notre formulaire en ligne sur : www.marly.fr/signalement

DÉJÀ 4 000 TÉLÉCHARGEMENTS DE L'APPLICATION !



Un moyen simple, pratique et gratuit pour :

- Tout connaître des évènements culturels et festifs de la ville
- Recevoir les notifications sur les sujets qui vous intéressent
- Suivre l'actualité de Marly
- Faire un signalement (dépôt sauvage...)
- Retrouver toutes les infos essentielles au quotidien (horaires de la médiathèque, commerces, associations...)



Villedemarly59

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE NOTRE VILLE !

App Store

Google Play

Scannez le QR code



ÉGALEMENT SUR LES RÉSEAUX :





LE CIMETIÈRE ANIMALIER PREND FORME.

Du 1^{er} au 10 avril, la société EIFFAGE est intervenue sur le terrain afin de préparer l'accès, dessiner les cheminements piétonniers et planter différentes essences d'arbres. Les clôtures et les portails ont quant à eux été installés fin avril. Le parking a été dessiné. Ce terrain de 5000 m² comportera également un jardin du souvenir pour permettre aux propriétaires d'animaux de plus de 40 kilos de disperser les cendres dans ce lieu de recueillement. Les animaux d'un poids inférieur pourront quant à eux être inhumés.

INFO



Lire aussi l'interview de Nathalie Kosolosky élue en charge de la cause animale, en page 15.

LE PARC CANIN, BIENTÔT QUATRE FOIS PLUS GRAND !

Inauguré en septembre 2024, le Parc Canin situé rue Roger Salengro va prochainement passer de 500 m² à 2000 m² ! Une évolution de taille, pour répondre aux besoins des chiens et de leurs maîtres. Pour cela, des nouvelles clôtures vont être installées, le parc actuel conservera sa disposition initiale, et il sera possible de passer dans l'autre partie via un portillon. La nouvelle partie du parc, de 1500 m², donc, sera prochainement plantée de nouveaux arbres mais aussi de plantes, sans danger pour les animaux. Des "hoopers" seront également installés, permettant le jeu et les exercices avec les chiens. Ce nouveau parc, sera inauguré à l'occasion de la fête des animaux, le 20 septembre prochain.



SÉANCE PHOTO CANINE : 2^E ÉDITION !

Face au succès de la première édition qui avait vu défiler 86 mannequins devant l'objectif, une nouvelle séance photo a été réalisée début avril. Cette opération, réservée aux chiens Marlysiens qui n'avaient pas encore été immortalisés, a réuni 62 toutous ! Les photos seront dévoilées le 20 septembre, lors de la fête des animaux.



6 questions à...

Nathalie Kosolosky

Conseillère municipale déléguée à la cause animale

La ville de Marly a annoncé la création d'un cimetière pour les animaux, où en est-on ?

En effet, le cimetière des animaux prend forme à Marly et sera inauguré avant l'été. Le lieu dédié, situé route de Préseau, a été totalement redessiné avec des chemins piétonniers, la plantation de nouveaux arbres, le traçage d'espaces. Il y aura par exemple, un jardin du souvenir, où les propriétaires pourront venir disperser les cendres de leur défunt animal de compagnie. S'ils le veulent, ils pourront également y faire personnaliser une plaque commémorative. Il s'agit d'une attente forte des Marlysiens mais aussi des habitants des villes voisines, nous serons la seule ville du Valenciennois à le proposer. C'est un lieu de recueillement, les animaux font partie de la famille, quand ils partent, c'est un vrai chagrin qui appelle souvent un réel deuil. Ce cimetière peut être un apaisement face à la peine. Il a été pensé comme un lieu de recueillement mais aussi de balade paisible, de nombreux arbres ont été plantés, l'environnement est verdoyant. Il sera fermé par un portail avec des horaires d'ouverture pour préserver le lieu.

Avez-vous plus de détails à nous donner sur son fonctionnement ?

Tout d'abord, il faut savoir qu'en France il n'existe qu'une trentaine de cimetières de ce type, gérés soit de façon privée ou comme à Marly, par des municipalités. Chez nous, il s'étendra sur 5000 m², et représente un coût de 70 000 €, financé entièrement par la ville. Notre objectif est d'aller vers un budget équilibré entre les « recettes » et les frais d'entretien. Nous avons voté les tarifs en Conseil Municipal, en mars, la redevance sera de 350 € pour une concession de 5 ans, pour les Marlysiens, et 500 € pour les extérieurs. Il sera également possible de prendre une concession pour 10 ans. La plaque d'identification pour les animaux dont les cendres seront dispersées au jardin du souvenir est de 10 €. En effet, les animaux de moins de 40 kilos peuvent être inhumés, au-delà il s'agit d'une crémation.

Le parc canin, de son côté, va lui s'agrandir, c'est bien ça ?

L'an dernier, en septembre, nous avons inauguré le Parc Canin de Marly, rue Roger Salengro, sur une superficie de 500 m². L'idée était d'abord de voir si le lieu trouvait son public et c'est chose faite ! Nous constatons que de nombreux Marlysiens s'y rendent régulièrement avec leur chien, pour les sociabiliser, mais aussi faire connaissance avec des voisins. On remarque aussi que des habitants viennent parfois de villes plus lointaines pour profiter de cet espace. Face à ce succès et aussi parce qu'on voit bien que les lieux sont respectés ! (On ramasse très peu de déjections, les photos installées ne sont pas dégradées). Alors, le parc va s'agrandir et passer à 2000 m². Le parc actuel va rester tel qu'il est pour permettre aux maîtres de choisir en fonction de l'envie de leur compagnon à quatre pattes ! Si vous passez par là, vous verrez que des arbres

sont déjà plantés, les grilles vont prochainement être posées et l'inauguration se fera le 20 septembre !

Que se passe-t-il le 20 septembre ?

Pour la deuxième année consécutive, Monsieur Broutin, le gérant de la boutique Boules de poils & Co, a sollicité le soutien de la Mairie pour organiser la journée des animaux. L'an dernier, elle avait eu lieu en même temps que le festival « Dernières gorgées d'été ». Face au succès des deux évènements, il a été décidé pour 2025 de choisir deux dates différentes, pour permettre au public de profiter pleinement de ces temps forts de la rentrée. Le festival de la bière aura donc lieu le 6 septembre et la journée des animaux le 20. Au programme : des conférences, des démonstrations, des stands avec des professionnels (alimentation, ostéopathe, premiers secours, associations marlysiennes pour les animaux comme Cœur de chat ou la SPA). Tout est prévu pour passer une belle journée « en bonne compagnie », il y aura des foodtrucks pour se restaurer, de quoi se rafraîchir. Evidemment, les chiens sont les bienvenus pour prendre part à la fête ! L'an dernier, nous avons même eu la visite d'un chat, Pacha, très à l'aise dans cette ambiance canine.

De nouvelles photos seront-elles exposées sur le nouveau parc ?

Comme l'avait annoncé Monsieur le Maire lors de la première édition, une deuxième séance photo avec des toutous de Marly a eu lieu la première semaine des vacances de Pâques, pour répondre à la demande des habitants et immortaliser les chiens nouvellement emménagés dans notre ville ou qui avaient raté la première séance. Encore une belle réussite, puisque ce sont 62 photos qui ont été prises et qui viendront compléter la première galerie. Evidemment, les premiers portraits restent en place ! Le Parc Canin était à la base une idée proposée par le Conseil de quartier centre-ville.

Quels sont les autres projets en faveur d'une ville amie des animaux que vous avez en tête ?

A plus long terme, d'autres parcs canins verront le jour dans d'autres quartiers de la ville. Evidemment, ça ne peut pas se faire en un claquement de doigt, il faut trouver l'espace ! Mais ce sont des beaux projets qui vont se faire en parallèle des autres gros chantiers en cours comme par exemple, le Parc Urbain. Il constituera un poumon vert, pour se ressourcer en famille, chien y compris ! Naturellement, il faudra compter sur le savoir-vivre des habitants et le respect de la propreté urbaine. Des distributeurs ont été distribués gratuitement, désormais il est impératif d'être équipé d'un sac sous peine d'amende. Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez le demander gratuitement à l'accueil de la Mairie.



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LE PARC DES BÛCHERONS.

Le Conseil de Quartier Les Passiflores a proposé de nouveaux aménagements pour redonner vie à ce parc, accessible via l'allée de la Mémoire, et parfois encore méconnu des Marlysiens. Ainsi, dès cet été des plantations vont être effectuées pour combler une haie déjà en place, des nichoirs peints par les classes de CP et CE1 de l'école Hurez Saint-Nicolas vont être posés, une plaque d'égout va être protégée, une table de ping-pong, des jeux pour les enfants de 1 à 4 ans, deux tables pour pique-niquer ainsi que des bancs vont être installés d'ici la rentrée de septembre.



Le parc des Bûcherons est encore trop peu connu des Marlysiens ! Et pourtant, il possède un vrai caractère familial et s'étend sur 5000 m². Il est niché au fond de l'impasse de la rue Gaston-Monmousseau, à l'angle de l'allée des Albatros. Personnellement, j'aime le rejoindre à pied, en empruntant l'allée de la Mémoire depuis la route de Préseau, c'est à 700 mètres seulement et le cadre est agréable. Avec les nouveaux aménagements, le Conseil de Quartier des Passiflores et moi-même, espérons que de nombreuses familles viendront profiter de ce joli cocon de verdure.

Isabelle Dupont

Chargée à l'Etat civil - relations publiques
Vie patriotique - vie des quartiers

NOUVEAU : LA DÉSHERBEUSE À EAU CHAUDE.



La ville est désormais équipée d'une désherbeuse à eau chaude, une solution de désherbage alternatif et sans pesticide. Avec cette méthode, l'eau est chauffée à 120 °C puis est pulvérisée sur les herbes, à basse pression.

La machine est montée sur une remorque tractable par un utilitaire et possède une capacité de 500 litres. Elle permet également le nettoyage à haute pression (à eau chaude ou froide) et un arrosage des végétaux. Comme l'eau ne comporte aucun pesticide, il est possible de passer d'un usage à l'autre rapidement.



crédit photo : oelitec

RAPPEL

LE DÉSHERBAGE DES TROTTOIRS ET BORDURES EST À LA CHARGE DE L'HABITANT

Par décret du 15 octobre 1980 et par le règlement de propreté des voies et espaces publics de la ville de Marly du 18 septembre 2000, que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes tenus de nettoyer, balayer trottoir et caniveau (désherbage, balayage des feuilles mortes). En cas de non-respect de cette règle, vous engagez votre responsabilité sur le fondement des articles 1382 et 1383 du Code Civil.

850 COMPOSTEURS DÉJÀ DISTRIBUÉS !

Alors que le tri des déchets alimentaires est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024, le SIAVED a réalisé une vaste opération de distribution gratuite de composteurs aux habitants, au boulodrome Lekadir. Des centaines de familles ont ainsi pu en bénéficier et commencer à valoriser leurs déchets organiques. Des éco-animateurs étaient présents pour répondre aux questions et aider aux bonnes pratiques pour un compost réussi. Pour les Marlysiens habitant dans des logements collectifs ou ne bénéficiant pas de jardin, des points de collecte seront prochainement installés dans la ville avec une phase de test.



Christian Hanquet

Conseiller municipal délégué à la politique environnementale, à la transition énergétique et aux mobilités douces

Le compostage est un processus de dégradation de la matière organique (vos déchets alimentaires) en présence d'eau, d'oxygène, et grâce à des micro-organismes. Le produit de cette transformation est un terreau brun appelé compost. Ce terreau est un engrais naturel et de qualité que vous pouvez utiliser pour enrichir le sol de votre jardin et aux pieds de vos arbres et arbustes ! Avec le compostage individuel 30% de votre poubelle d'ordures ménagères peut retourner à la terre ! En effet, le compostage permet de rendre à la terre ce qu'elle a produit (vos fruits et légumes) et contribue à réduire les tonnages d'ordures déposées en centre d'enfouissement ou incinération et d'obtenir gratuitement un amendement organique naturel de qualité et améliorer ainsi la fertilité de votre sol et la résistance de vos plantes. Les déchets que l'on peut regrouper sont tous les déchets organiques non pollués, non toxiques. On n'imagine pas tout ce qu'on peut mettre dans son composteur : coquilles de noix, épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'oeufs, marcs de café, restes de récolte du potager... Tous ces déchets qui peuvent être compostés représentent près de 165 kilos par Français, par an ! À titre personnel, je pratique le compostage chez moi depuis plus de 15 ans, j'ai réduit mes poubelles de presque la moitié.

Info



**VOUS N'AVEZ PAS EU VOTRE COMPOSTEUR ?
UNE NOUVELLE DISTRIBUTION EST PRÉVUE LES 2, 4 ET 5 JUILLET !**

N'hésitez pas à vous inscrire en scannant ce QR code

"JE VÉGÉTALISE MA FAÇADE" UNE OPÉRATION DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE.

A la faveur des travaux d'aménagement en cours rue Jean Jaurès, le Conseil de Quartier du centre-ville a proposé aux riverains concernés une opération de végétalisation de leur façade. Les participants à cette opération test s'engagent à entretenir les végétaux et à ramasser les feuilles. Les plantes proposées (rosier grimpant, clématite, chèvrefeuille...) respectent les façades.



Calendrier des collectes des déchets et des déchets verts.
Retrouvez le calendrier édité par le SIAVED à disposition à l'accueil de la Mairie.



LES MOMENTS MUSICAUX MARLYSIENS FONT SALLE COMBLE !

L'année 2025 a débuté en musique avec le premier MMM le 26 janvier, mettant à l'honneur Les Harmattan Brothers. Entre jazz et folk, l'École de Musique a vibré au son des riffs de guitare, des notes de trompette et des mélodies envoûtantes de la kora, captivant un public conquis. En février, un véritable voyage musical a transporté les spectateurs grâce au talent du saxophoniste Michel Supéra et du pianiste Jean-François Bodelot, précédés par la classe de saxophone de l'École de Musique de Marly, qui a brillamment assuré la première partie du concert. Enfin, en avril, c'est la musique tzigane qui a envouté les spectateurs avec le duo Ladislava et en mai, le duo Parisse Métisse s'est produit à la salle Chopin, dans l'école de Musique.

LE BUS SÉRIES MANIA A FAIT ESCALE SUR LA PLACE GABRIEL PÉRI.

A l'initiative de la FLAC, le bus dédié au festival des séries s'est arrêté à Marly le 13 mars. Il proposait des animations, des jeux et permettait de réserver ses places.



LE CINÉ SOUPE S'EST DE NOUVEAU ARRÊTÉ À MARLY !

Vendredi 28 mars, la 22^e édition du Ciné Soupe a fait étape à la médiathèque de Marly pour régaler le public avec des courts-métrages aux techniques et thèmes variés. Dans la journée, ce sont des classes de CM1 et CM2 qui sont venues. Le soir, ce sont 80 personnes qui ont apprécié le programme. Après la diffusion, un temps d'échange convivial autour d'une bonne soupe était organisé.



QU'EST-CE QUE LA SAINT PATRICK ?

Qui est Saint Patrick ?

Patrick est le Saint Patron de l'Irlande, le fondateur du christianisme irlandais. Il a consacré 30 ans de sa vie à construire des églises et à répandre la foi chrétienne en Irlande jusqu'à sa mort. Il est également à l'origine du trèfle à trois feuilles en tant que symbole de l'île. Il utilisait le trèfle lors de ses messes pour expliquer la Sainte Trinité : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. La Saint Patrick est célébrée le 17 mars. C'est un jour férié et la fête nationale en Irlande, et une date très attendue par les Irlandais. C'est l'équivalent du 14 juillet en France.

Quels sont les symboles de la Saint Patrick ?

- **Le leprechaun :** c'est le petit lutin barbu aux vêtements verts, coiffé d'un grand chapeau. Il peut être très farceur !
- **La couleur verte !**
- **Le trèfle à trois feuilles :** c'est aussi le symbole de l'Irlande, peut-être l'as-tu déjà vu sur les maillots des joueurs de rugby, par exemple.
- **Le chaudron d'or :** selon la légende, il appartient au leprechaun qui le cache au pied d'un arc-en-ciel.

Il y a un sujet que tu aimerais voir dans cette rubrique ?
Envoie ta question à : communication@marly.fr !

- **La bière irlandaise :** attention, la consommation d'alcool est réservée aux adultes et est dangereux pour la santé.
- **La harpe celtique :** c'est un instrument qui accompagne les chants celtes, tu peux la voir sur les euros irlandais.

Pourquoi fête-t-on la Saint Patrick à Marly ?

Marly est la première ville de l'agglomération de Valenciennes à célébrer la Saint Patrick. L'occasion de proposer un évènement nouveau aux Marlysiens et aux habitants des villes voisines. C'est aussi un beau moment pour se retrouver entre amis ou en famille quelques jours avant le printemps, autour de musiques festives !



ASSOS EN FÊTE

10H - 23H

SAMEDI 21 JUIN

PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉTÉ

Assos en fête au Stade Denayer. Venez passer une très belle première journée d'été avec des démonstrations, des initiations, de la musique, des foodtrucks...

FESTIVITÉS • 12 JUILLET

- En partenariat avec la FLAC, rendez-vous dès 15h sur la place Gabriel Péri pour la fête nationale avec un bal populaire, une grande tablée, des foodtrucks, des concerts, des animations pour les petits et les grands et à 23h, le traditionnel feu d'artifice !

GRANDE BROCANTE • 27 JUILLET • DÈS 6H30



Avenue Henri Barbusse, rue Oscar Carpentier, rue Gilles Fabry. Les inscriptions se font cette année encore via le site :

www.mybrocante.fr/m/8590 selon le calendrier suivant :

- Riverains de la Brocante, dès le jeudi 5 juin avec le mot de passe reçu par courrier.
- Marlysiens, dès le jeudi 12 juin avec le mot de passe MARLY
- Tout public, dès le jeudi 19 juin. 550 emplacements disponibles.

DERNIÈRES GORGÉES D'ÉTÉ ! • 6 SEPTEMBRE

Le festival de la bière de Marly revient pour une 2^e édition sur la place Gabriel Péri.

FÊTE DES ANIMAUX • 20 SEPTEMBRE

En partenariat avec la ville de Marly, l'espace Boules de Poils & Co, organise pour la deuxième année consécutive La Fête des animaux "En bonne compagnie", le samedi 20 septembre 2025, de 10h à 18h ! Rendez-vous au Parc Canin.

CÉRÉMONIES 2025

Voir page 22.



ENCORE UN SAVOIR
AUTOUR D'UN GOÛTER

Le mercredi 30 avril, ils étaient de nouveau très nombreux à se presser à la salle des fêtes dès l'ouverture des portes. Au programme : de la musique bien-sûr, sur laquelle esquisser quelques pas de danse pour certains, carrément virevolter pour d'autres. La gourmandise était aussi au rendez-vous pour ce goûter organisé par le CCAS et dont le thème n'était autre que Pâques !

ZOOM SUR DEUX MÉTIERS DE L'

LES CONSEILLERS EN INSERTION PROFESSIONNELLE (CIP).

En charge de la Cellule Emploi dans son intégralité, les CIP ont pour mission d'accompagner (aide à la définition de Projet Professionnel, augmentation du niveau de qualification, aide à la recherche d'emploi, simulation d'entretien d'embauche, positionnement sur offre, suivi post embauche, lutte contre les freins périphériques à l'emploi que sont la fracture numérique, la garde d'enfant, la mobilité) tous les Marlysiens en recherche d'emploi ou subissant un emploi non désiré ou à temps partiel, quels que soient leurs critères administratifs (RSA, DETLD, ARE, ASS, QPV, travailleurs pauvres, etc ...) ou les problématiques qu'ils rencontrent.

Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés avec toutes les entreprises, commerçants et artisans, de Marly ou du bassin d'emploi du Valenciennois, et négocient, avec eux, des offres d'emplois adaptées au public intégré dans la Cellule Emploi.



EUX MOMENT ER POUR LES AÎNÉS.



ÉQUIPE DU CCAS DE MARLY !

LA COORDINATRICE SOLIDARITÉ/SANTÉ.

Ce poste à temps plein a pour objectif principal de lutter contre l'isolement des aînés et des personnes porteuses d'un handicap. Ses missions sont multiples et principalement liées à la coordination des différents intervenants au domicile (aide ménagère, soignante, infirmière, portage de repas, etc ...). Travaillant en lien avec la Conseillère En Economie Sociale et Familiale Diplômée d'Etat du CCAS, la coordinatrice gère également toutes les démarches administratives de ses suivis, les Plans "Grand Froid" et "Canicule" ainsi que le listing des personnes vulnérables (si vous êtes dans cette situation ou qu'un proche l'est, contactez le CCAS).

Enfin, la Coordinatrice est aussi en charge des différents ateliers, actions et autres activités liés à la Prévention santé (ateliers AMELI-CPAM, journée contre le cancer colorectal, mammo-bus, etc.) et qu'organise, annuellement, le CCAS de Marly.



COLIS ET BANQUET DES AÎNÉS INSCRIVEZ-VOUS VITE ! DU 1^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE

COLIS DES AÎNÉS

Rappel : le colis des aînés est réservé aux Marlysiens de 67 ans et + !

Dans le foyer, nous sommes :

1 personne de 67 ans ou + 2 personnes de 67 ans ou +

Prénom Nom :

né(e) le :

Prénom Nom :

né(e) le :

Adresse :

Téléphone :

L'invitation nominative pour venir chercher votre colis vous sera envoyée par courrier en fin d'année.



BANQUET DU 5 OCTOBRE

Dans le foyer, nous sommes :

1 personne 2 personnes

En couple, l'un des deux doit avoir 67 ans.

Prénom Nom :

né(e) le :

Prénom Nom :

né(e) le :

Adresse :

Téléphone :

Après le 30 septembre 2025, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Inscrivez-vous sur place au CCAS, par courrier, par téléphone ou par mail.

1 placette Jules-Henri Lengrand - MARLY
Tél : 03 27 23 99 24 / Mail : CCAS@marly.fr

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



Le 8 mai 1945, date historique, marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La cérémonie commémorative s'est tenue place du Sergent Blary.



Une visite guidée du musée de la Mémoire a ensuite eu lieu à l'initiative du Conseil de Quartier Centre-ville, le 8 mai.



La journée nationale de la Résistance est commémorée chaque 27 mai.



Depuis 1954, la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation se tient le dernier dimanche d'avril. Cette année, la cérémonie a eu lieu le 27.

CÉRÉMONIES 2025

- 14 juillet : Fête Nationale.
- 20 juillet : Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'état français et hommages aux «justes» de France.
- Date à définir : libération de Valenciennes et Marly
- 25 septembre : Hommage aux harkis et autres membres de formations supplétives.
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice.
- 5 décembre : Hommage aux « morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combattants du Maroc et de la Tunisie

BALADE URBAINE QUARTIER DES SORBIERS

Le rendez-vous était donné au city stade à 10h30, pour les riverains du secteur des Sorbiers. L'occasion pour eux de discuter, échanger et partager la vie du quartier avec Monsieur le Maire et les nombreux élus présents.

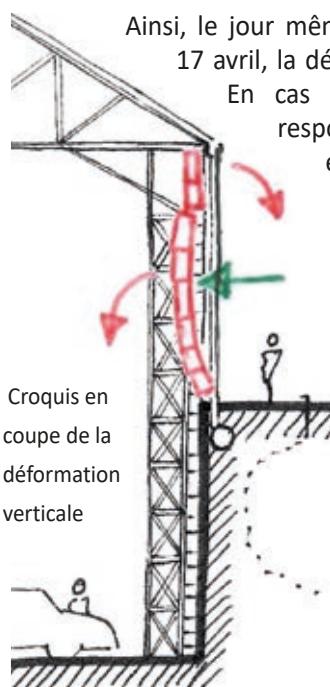


FACE À UN DANGER GRAVE ET IMMINENT, UN BÂTIMENT DE LA VILLE FERMÉ EN URGENCE.

Le jeudi 17 avril 2025, le Maire, Jean-Noël Verfaillie, a pris la décision, en vertu de ses pouvoirs de police générale, de fermer de toute urgence un bâtiment appartenant à la ville : le hangar situé route d'Aulnoy et occupé par le garage « Les Pneus du Stade ».

Une habitante avait contacté les services municipaux car un câble pendait sur un parking. Sur place, les services ont pu constater qu'en effet un câble se balançait dangereusement, mais c'est surtout l'état du mur du bâtiment qui a tout de suite alerté les équipes : fissures importantes, parpaings disloqués.

Face à cette urgence, la Mairie a fait appel à un cabinet d'expertise pour confirmer le diagnostic. Dès le lendemain, celui-ci était sans appel : « Les déformations sont multidirectionnelles : déformations horizontales et verticales. Les parpaings se disloquent... Il y a un réel risque mortel de chute de maçonnerie. Interdiction d'utiliser ou d'accéder à l'intérieur du bâtiment, à quelque titre que ce soit gratuit ou payant, pour soi-même ou pour autrui ».



Ainsi, le jour même du verdict de l'expertise, le 17 avril, la décision de fermeture s'imposait. En cas de morts ou de blessés, la responsabilité pénale du Maire est engagée.

Madame Céline Plateel-Thuin, première adjointe en charge notamment de l'urbanisme et des grands travaux, précise : « Rendez-vous compte du poids sur la conscience si nous avions laissé faire et qu'un drame était arrivé. On ne plaisante pas avec la vie des gens ».

Un arrêté de mise en sécurité a donc été pris avec effet immédiat comme le prévoit la

loi en cas de péril imminent.

Quelques jours plus tard, la Mairie a appris qu'une expertise avait déjà été réalisée par Foncia, qui avait peur pour son bâtiment situé à proximité. Le responsable des Pneus du Stade était informé de cette alerte via Foncia mais il n'a pas contacté la Mairie pour l'informer.

Et pour cause, il connaissait sa situation précaire dans les lieux et son statut d'occupant sans droit ni titre. Monsieur le Maire avait proposé à l'entreprise l'accompagnement de Valenciennes Métropole et du service de Développement Economique pour trouver un nouvel emplacement pour son activité.

En effet, ce bâtiment avait été préempté par l'ancien maire Fabien Thiémé le 4 février 2013 mais le propriétaire refusant la préemption, l'affaire a été portée en justice pour se terminer en janvier 2023 par la publication officielle du transfert de propriété à la ville.

Il faut savoir qu'au moment de la préemption, le bien immobilier était vide, libre d'occupation et qu'étant préempté il ne pouvait être loué. Sans quoi toute location se retrouve illégale. Le bail n'a d'ailleurs jamais pu être fourni pour les Pneus du Stade en dépit d'une sommation huissier.

Depuis 2 ans donc, la ville de Marly était en droit de pouvoir les expulser.

Au-delà de cette occupation illicite d'un bâtiment municipal, la ville et sa police municipale étaient également souvent interpellées par de nombreuses plaintes des riverains



relatives au stationnement à l'abord de l'établissement et le non-respect des règles en matière de stockage des pneus usagés.

Une prochaine expertise déterminera l'avenir du bâtiment.





147 ENFANTS À LA CHASSE AUX OEUFS !

A l'initiative du Conseil de Quartier du centre-ville et en partenariat avec la Flac, la ville avait organisé une chasse aux oeufs le 19 avril dans le parc Oscar Carpentier, ouverte aux petits Marlysiens de 2 à 8 ans. Dès 10h, armés de leurs paniers et sous l'oeil bienveillant du lapin de Pâques, ils sont partis à l'assaut des buissons en quête des oeufs colorés, afin d'en rassembler assez pour troquer contre de délicieux chocolats. Certains oeufs "dorés" permettaient de décrocher un lapin en chocolat. La FLAC a proposé du café et des croissants.

L'AIRE DE JEUX DES FLORALIES EST ROUVERTE !

Jeudi 13 mars, à la sortie des classes, les enfants ont pu retrouver le Bateau Pirate et les balançoires de l'aire de jeux des Floralies, en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus. L'aire de jeux avait été fermée suite à des dégradations volontaires. Les réparations ont été réalisées pour un montant de 4 734 €. **L'aire de jeux est désormais placée sous vidéoprotection.**



DES ENFANTS EN VOYAGE EN POLOGNE AVEC ERASMUS !



Les enfants des classes de CM2 de Marie Curie sont partis du 19 au 23 mai sur les traces de... Marie Curie, à Varsovie. Ils ont également eu l'occasion de se rendre à Olecko, notre ville jumelée. Ce projet est possible grâce à l'engagement de Madame Davoine, directrice de l'école et d'Assia Lazreg, élue en charge de la politique éducative, qui ont présenté un projet ficelé afin de décrocher des financements Européens. Marly est la seule collectivité des Hauts-de-France à bénéficié d'une accréditation Erasmus pour mener à bien ce type d'initiative.



La ville de Marly a ravivé les relations avec ses communes jumelées. Autrefois riches en échanges, ces liens prennent aujourd'hui un nouveau souffle, marquant le début d'une nouvelle page d'amitié. Le départ d'élèves marlysiens vers la Pologne, dans le cadre du programme Erasmus, avec une escale à Olecko, notre ville jumelée depuis plus de 50 ans, est une belle occasion de raviver les liens du cœur et d'en tisser de nouveaux, tournés vers l'avenir.

Aurore Fareneau

Conseillère municipale déléguée aux jumelages, aux relations internationales, aux affaires européennes et à la coopération décentralisée.

UNE CHAMPIONNE À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES DE NELSON MANDELA.

Vendredi 14 mars, les élèves de l'école Nelson Mandela ont eu la chance de rencontrer Sarah Moussaddak, championne du monde de kick boxing franco-marocaine !

Dans le cadre du programme des réussites éducatives, l'équipe des enseignants avait organisé une semaine de réflexion autour de cet événement qui a fait travailler les enfants des classes de CM1 et CM2 dans diverses disciplines (arts plastiques, éducation civique, expression orale...).

Ils ont participé à un atelier de coaching personnalisé donné par la championne ! Comme elle le dit "Je veux leur démontrer que tout est possible avec courage, travail et résilience !" Au-delà du cadre sportif, ils ont pu échanger avec Sarah sur des valeurs fortes telles que l'intégration, le dépassement de soi, la motivation, le fairplay et l'humilité.



Offrir les meilleures conditions de vie aux enfants dès leur plus jeune âge est essentiel. A Marly, le RPE (Relais Petite Enfance), est au service des familles et des professionnels. Côté familles, le RPE informe sur les différents modes de garde, facilite la recherche d'un accueil, organise des temps d'échange et de festivité. Côté assistantes maternelles, le RPE offre un lieu de motricité aux enfants, des temps d'échanges entre professionnelles, des formations, des informations sur des sujets d'actualité, un accompagnement dans leurs démarches administratives. Chaque fin d'année, leur travail est mis à l'honneur : les assistantes maternelles organisent une fête haute en couleurs, avec un spectacle mettant en scène les enfants. Un rendez-vous attendu avec impatience par les parents !

Hélène Martin

conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance.

SAVOIR ROULER À VÉLO : UN APPRENTISSAGE NÉCESSAIRE POUR UNE RÉELLE AUTONOMIE À VÉLO.



• La ville soutient la classe de mer à vélo.

Porteuse du projet "Tous en selle pour sauver notre planète", l'école Marie Curie a sollicité la ville pour soutenir le séjour à vélo à permis, du 3 au 6 juin, aux élèves d'explorer Dunkerque et ses pistes cyclables. Ainsi, une subvention exceptionnelle de 500 € est accordée ainsi que le prêt d'une camionnette de la ville et la mise à disposition d'un des deux éducateurs sportifs.

• Une action avec l'école Jules-Henri Lengrand.

Sollicitée par l'école, la ville a accompagné les enseignants dans le programme "Savoir rouler à vélo", en juin, sur la place Gabriel Péri. Les enfants ont bénéficié de formations et de prévention avec la Police Municipale et des professionnels de la sécurité routière pour apprendre à pédaler, circuler et rouler, en toute sécurité pour eux et les autres usagers de la route.





SAMEDI 21 JUIN
10H/23H - STADE DENAYER

ASSOS EN FÊTE REVIENT !

Rendez-vous pour une première journée d'été festive avec le forum des associations, au stade Denayer. Cette année encore, l'évènement vous propose bien plus que de simples rencontres avec les assos !

1^{ÈRE}
JOURNÉE
D'ÉTÉ



LE BARAGRAPHÉ A ÉTÉ INAUGURÉ.



Le jeudi 3 avril a eu lieu l'inauguration du Baragraphe, situé dans le quartier des Floralies, en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus de la ville.

Le local de 70m² est dédié au recyclage de livres destinés à la destruction et revendus à tout petit prix, mais ce n'est pas tout ! Le Baragraphe accueille également des associations comme Marly Ma Petite Planète ou encore Valentransition. Marc Duvivier, le fondateur, avec un petit groupe d'amis, du Baragraphe organise également des ateliers et développera prochainement un projet dans le Jardin des Coquelicots, situé à quelques pas, intitulé « Jardin en partage ». Ce projet, mené conjointement avec les associations Marly Ma Petite Planète et Valentransition a fait l'objet d'une subvention exceptionnelle (voir page 9). Il a pour objectif de faire de ce jardin un lieu de partage, de découverte et après un an de coordination, un véritable jardin pédagogique. Les enfants de l'école Marie Curie participent déjà plusieurs fois par semaine à des animations autour du développement durable, de la découverte de la nature et des saisons, au cœur du Jardin des Coquelicots.

FAM - FAS

Le 21 mars, les résidents FAM/FAS de Marly sont venus tourner une vidéo dans le cadre d'un projet avec la résidence mission "les 27^e heures". Ce projet vidéo sur la thématique du handicap est mené en partenariat avec le Phénix de Valenciennes et le Boulon de Vieux-Condé (centre national des arts de la rue et des espaces publics). La vidéo sera présentée en avant-première lors du festival Les Turbulentes.



UN NOUVEAU TERRAIN POUR LE CLUB DES ARCHERS.

Alors qu'ils pratiquaient auparavant le tir à l'arc sur le terrain désormais dédié au cimetière animalier, les archers bénéficient maintenant d'un nouvel espace totalement réaménagé, au bout de l'allée des Primevères. Il a été inauguré le samedi 14 juin par Monsieur le Maire.





UN NOUVEAU FOODTRUCK LE LUNDI SOIR.

Depuis le 31 mars, vous pouvez retrouver tous les lundis soir de 17h30 à 21h30 le foodtruck Flam'n'truck, devant la salle Gosselin, avenue Henri Barbusse (près du collège). Il vous propose ses flammekueches et d'autres spécialités. Merci de respecter la signalisation et le code de la route, même si vous avez très faim, des places de stationnement sont à votre disposition. La page Facebook de Flam'n'truck : <https://www.facebook.com/flamntruck> - Mail : contact.flamntruck@gmail.com

JOYEUX ANNIVERSAIRE À REG'ART DÉCORIS !

Cheminées & Poèles à bois Reg 'Art Décors, spécialiste des poêles et cheminées situé à Marly, rue Paul Vaillant Couturier fête ses 30 ans ! À l'occasion de cet anniversaire, nos élus Joël Quentin et Florence Lekeux ont été invités à partager un moment convivial autour d'un verre et de quelques grillades. En effet, le showroom de 100 m² met également à l'honneur des solutions innovantes de chauffage... et de barbecue !



ILS SONT NOUVEAUX À MARLY

• La friterie Universo

Ouverte depuis mi-avril au 254 avenue Henri Barbusse.
Contact : friterie_universo@hotmail.com / 03 65 67 41 87

• Les fées fleurs

Le nouveau concept de Valérie Delcroix (anciennement "L'effet fleurs") qui vous propose désormais des compositions florales sur livraison uniquement au 06 59 69 44 20

• Plomberie Chauffagiste - Maxence Lacoche

Il a ouvert son entreprise à Marly depuis novembre 2024.
Contact : lacocheplomberiechauffage@gmail.com / 06 33 55 87 48

• Luc Lebrun, Orthoptiste certifié

Il arrivera sur Marly le 22 mai prochain. Il s'installera dans la maison médicale, 76 rue de la gare, sous le nom « Relais Vision Marly ». Les prises de rendez-vous se feront sur Doctolib ou au 06 74 48 38 92.

• ChanmenrO - bien-être en madérothérapie

Installée depuis janvier au 29 rue du Chemin Vert, Chantal Menet vous propose des massages, drainages sanguins et lymphatiques.
06 50 24 10 36, chanmen@gmail.com



UN NOUVEAU SERVICE À LA MAIRIE : L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE !

Vous possédez une carte nationale d'identité électronique (délivrée depuis juin 2021) ? Vous êtes majeur ?
Vous pouvez disposer d'une identité numérique certifiée 100% dématérialisée.

L'application France Identité vous permet ainsi de créer une version dématérialisée de votre carte d'identité et de votre permis de conduire, toujours à portée de main dans votre téléphone.

Comment faire ?

- Téléchargez l'application France Identité et créez votre compte.
- Demandez la certification de votre identité numérique dans l'application France Identité.
- Prenez rendez-vous sur marly.fr et présentez-vous en Mairie avec le QR code généré par l'application, votre téléphone et votre pièce d'identité.

NOUVEL HABITANT ? DÉMENAGEMENT ? INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

1. Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

2. Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

La démarche :

Grâce au téléservice www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne. À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (carte d'identité ou passeport)
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote à votre nom, à votre adresse et de moins de 3 mois (toute facture d'un organisme officiel de consommation hormis celle de la téléphonie mobile).

Les citoyens membres de l'union européenne peuvent aussi s'inscrire et voter pour les prochaines élections municipales de 2026 ! La démarche est identique. L'inscription dans la nouvelle commune engendre d'office la radiation dans l'ancienne commune. Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de Marly en vous rendant à la mairie et en fournissant les mêmes documents en version papier.

POLICE MUNICIPALE

Pour rappel, la Police Municipale de Marly est joignable du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 14h à 21h pour les requêtes urgentes au **03 27 23 99 17**.



N'hésitez pas également à utiliser l'application Ville de Marly pour un signalement non-urgent (dépôt sauvage...), votre message arrivera directement au service concerné.



Pour la télécharger, rendez-vous ici :

Sur l'App Store : apple.co/3AYTzXk
 Sur Google Play Store : bit.ly/3ourBv7

En dehors des horaires indiqués, vous pouvez contacter la **Police Nationale au 17**.



LES REGISTRES DU 2 FÉVRIER AU 31 MAI 2025

Ils nous ont quittés...

Roger DE GROOTE 30 janvier 2025 91 ans
 Jacqueline VAN CLEEMPUT 07 février 2025 84 ans
 Daniel MARTINEZ 10 février 2025 95 ans
 Virginie DEHOVE 11 février 2025 51 ans
 Gaby CUNOT 14 février 2025 90 ans
 Gisèle VARLET 17 février 2025 95 ans
 Monique ROBIN 18 février 2025 76 ans
 Omar EL KIZIOUA 19 février 2025 88 ans
 Lucie MÉNIEL 20 février 2025 98 ans
 Léone HUYGENS 20 février 2025 94 ans
 Sylviane VASSE 22 février 2025 91 ans
 Marthe CLERFAYT 26 février 2025 88 ans
 Josiane LUCAS 06 mars 2025 80 ans
 Paul DEHOUCK 11 mars 2025 87 ans
 Jean-Claude DEBREMAEKER 14 mars 2025 73 ans
 Annie BETH 14 mars 2025 67 ans
 Michel DESCAMPS 20 mars 2025 68 ans
 Daniel TOURIL 21 mars 2025 78 ans
 Claire LEMOINE 26 mars 2025 104 ans
 Jean-Pierre FELIX 31 mars 2025 86 ans
 Elise WACHEZ 12 avril 2025 92 ans
 Annick GUILLEMET 14 avril 2025 73 ans
 Fatima CHETOUANE 20 avril 2025 78 ans
 Joël VAN DER HOEVEN 29 avril 2025 72 ans
 Lucienne FRANÇOIS 30 avril 2025 86 ans
 Francis DHAINAUT 01 mai 2025 69 ans
 Anne-Marie SOLLIEZ 01 mai 2025 57 ans
 Daniel LEFEBVRE 04 mai 2025 77 ans
 Hervé LEBRUN 08 mai 2025 59 ans
 Eliane LESOIN 19 mai 2025 93 ans
 Marie TKINDT 19 mai 2025 92 ans
 Paule GILLERON 25 mai 2025 94 ans
 Pierrick DESSEINT 29 mai 2025 51 ans
 MUSIN Jean-Louis 30 mai 2025 77 ans
 Jacques BECOURT 31 mai 2025 63 ans



Hommage à monsieur Paul Dehouck

Décédé le 11 mars 2025,
 il était fleuriste avec son commerce
 lancé au 111 rue Jean Jaurès il y a 64 ans
 et ancien adjoint à la ville de 1989 à 1995.

Bienvenue à...

Sacha DENIS BRÉBANT 26 janvier 2025
 Youssef KTARI 28 janvier 2025
 Nélya MALICET 28 janvier 2025
 Margaux MOUTON 10 février 2025
 Ewen PAWLOWSKI 15 février 2025
 Ezio PAWLOWSKI 15 février 2025
 Sayim CRÉTEUR 16 février 2025
 Gioia LINGENTI 21 février 2025
 Khalys BEGUE PENNA 22 février 2025
 Nawel GILLERON 22 février 2025
 Esther BAROUCH 23 février 2025
 Ishaq SOUGUIR 25 février 2025
 Layana JACOB BAULAT 26 février 2025
 Kaïs BARAUTTAUX LHEUREUX 4 mars 2025
 Alexyo KACZOR DALLENNÉ 6 mars 2025
 Heidi D'HAESE 8 mars 2025
 Jonah CARLIER 10 mars 2025
 Lou-Ann SORINI 10 mars 2025
 Léna RACELMA 14 mars 2025
 Mayden MOERMAN 15 mars 2025
 Adam DJIDJELLI 25 mars 2025
 Léa FONTYN SURY 25 mars 2025
 Léna PUISSANT 28 mars 2025
 Cameron FACQ 30 mars 2025
 Yanis DJEMANE 8 avril 2025
 Haron AYAD ZEDDAM 11 avril 2025
 Romy SOUFFLET 17 avril 2025
 Ezechiel LECLERCQ 24 avril 2025
 Sohan AJOODHA 01 mai 2025
 Maël GUELTON 16 mai 2025
 Owen BERTEAU 16 mai 2025

Ils se sont dit OUI !

Zoé REY et Alexandre WILMET 15 février 2025
 Jean-Michel CHEVALIER et Aurore COLLET 22 mars 2025
 Christian ARCHELON et Stéphanie BESIN 12 avril 2025
 Tanguy CUELLE et Loue-Anne PREUVOT 12 avril 2025
 Orlando PERESSONI et Anaïs BRUNIAU 26 avril 2025
 René LECERF et Christiane JOLY 24 mai 2025
 Tanguy PANCHOUD et Lindsay DUPUIS 07 juin 2025

Groupe de la majorité

Vous l'avez vu, cette année encore, Marly poursuit sa transformation.

Pas de pause dans cette année 2025. La ville en avait besoin, vous en aviez besoin. Nous continuons les efforts et ils portent leurs fruits. Aujourd'hui notre ville est redevenue belle et attractive.

Au-delà des investissements dans les infrastructures que vous fréquentez, nous avons modernisé nos services publics et baissé vos impôts pour continuer de répondre à vos besoins.

Ce 5e budget voté par la majorité municipale est resté fidèle à ce que nous portons depuis le début. Un budget ambitieux au service des Marlysiens. Le discours de l'opposition quant à lui reste le même. Si notre ville évolue, ils restent bloqués dans le passé et la critique. Ne rien proposer, nous dire que « c'était mieux avant » et réclamer toujours plus de dépense publique. Et bien sûr avec de l'argent magique tant ils semblent oublier que le budget municipal, c'est avant tout le fruit de vos impôts et donc de votre travail. Notons néanmoins que lorsqu'il s'agit de sécurité et d'aménagements structurants, là, ils réclament de faire moins et ne soutiennent pas l'installation des caméras de vidéoprotection, la construction de la nouvelle école ou encore la création du parc urbain.

Pourquoi deviez-vous vous contenter du service minimum en matière de sécurité, sans caméra de vidéoprotection ou d'effectifs suffisants de policiers municipaux ? Pourquoi vos enfants devaient-ils être maintenus au sein d'écoles délabrées en risquant qu'un bout de mur ne leur tombe dessus ? Pourquoi risquer d'exploser les jantes de sa voiture en accédant à son domicile à cause de voiries jamais entretenues ? Pourquoi être propriétaire à Marly devait rimer avec une pression fiscale confiscatoire par rapport aux villes alentours ?

Nous pensons l'inverse et revendiquons pour chacun et chacune d'entre vous le droit à la sécurité, à des écoles modernes, à des voiries entretenues et à une fiscalité maîtrisée, c'est ce que nous continuerons à faire.

Si nous ne pouvons pas résoudre des décennies d'inaction sur un seul mandat ni tout faire en même temps, nous avons su vous démontrer que nous avions l'énergie pour faire avancer les choses. Et, soyez assurés que cette énergie reste intacte.

Les élus de la majorité

Groupe « Marly vérité 2026 »

MARLY VERITE - IL EST PLUS QUE TEMPS !

20 millions d'euros, c'est la somme que la majorité actuelle déclare avoir dépensée, pour l'entretien et la rénovation de vos rues, des équipements publics (salles de sport, écoles...), l'aménagement de vos espaces verts, la mise en sécurité des voies communales, l'entretien de vos trottoirs, et l'ensemble des dépenses qui ont fortement creusé notre endettement collectif. Dépenses faraimeuses, qui auraient dû améliorer le quotidien de chacune et chacun d'entre nous.

Question : avez-vous le sentiment d'être concerné(e)s ???

Avec Marly Vérité et Jérôme LEMAN, nous voulons revenir aux réalités de terrain en répondant aux préoccupations de tout(e) s les habitant(e)s, sans aucune barrière ni préjugé, et en restant constamment à votre écoute !

Rejoignez-nous : marlyverite2026@gmail.com

Facebook : Marly Vérité 2026

Serge LEKADIR – Karim BERBACHE

Groupe des élus Socialistes

Vote du Budget 2025 - des choix politiques assumés.

Avec le vote de ce dernier budget du mandat les orientations politiques sont confirmées : baisse des subventions aux associations, du nombre d'agents = moins de services rendus à la population ! Mais surtout AUCUNE revalorisation du budget du CCAS qui, malgré l'augmentation considérable de la précarité et de la perte d'autonomie d'une partie de la population, ne permettra pas de répondre à l'urgence sociale de notre commune. Les choix politiques de l'équipe municipale actuelle impacteront forcément notre avenir.

Christian CHATELAIN

Groupe des communistes et républicains

Après la fermeture de la maison des associations, sans solution durable à ce jour, nous apprenons avec tristesse celle des Pneus du Stade.

Nous apportons tout notre soutien aux salariés et aux gestionnaires désormais au chômage, ainsi qu'aux Marlysiens privés d'un service essentiel et abordable en cette période difficile.

Être indépendant aujourd'hui n'est pas simple, mais voir sa société fermer sans être l'auteur est encore plus injuste.

Marie Thérèse HOUREZ et
Virginie MELKI TETTINI

Horaires de la mairie

- du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
- le samedi : 8h30 - 12h

► CCAS

1 placette Jules-Henri Lengrand

(ancien centre des impôts)

- du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Numéros utiles

- Accueil Mairie 03 27 23 99 00
- Police Municipale 03 27 23 99 17
- CCAS 03 27 23 99 24
- Appel d'urgence européen 112

Permanences

- Conciliateur de justice sur rendez-vous, tous les lundis de 14h30 à 16h30 à la Mairie.
Prenez rendez-vous :
 - par téléphone au 03 27 23 99 00
 - par mail à mairie@marly.fr
- Service des Finances Publiques sur rendez-vous au CCAS.
Prenez rendez-vous :
 - sur place, auprès du CCAS
 - par téléphone au 03 27 23 99 24

Fête Nationale

15h00
23h30

Samedi 12 juillet 2025

Gratuit

15h00 Bal Populaire 18h00 Grande taflée, cochon grillé & foodtrucks

19h30 Concerts 23h00 Feu d'artifice



Place Gabriel Péri
59770 Marly

Infos: www.laflac.com



Nord
le Département est là →